

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 19 DECEMBRE 2024

Le 19 Décembre 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 13 Décembre 2024, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme SEGUIN	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. SONNI Conseiller M ^{al}
M. CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M ^{al}
Mme GOFFREDI	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M ^{ale}
Mme SANS	Conseillère M ^{ale}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM BERNARD, ROHEL et SETTIER, Conseillers M^{aux}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

426 - OBJET : Remplacement de Mme Audrey BASQUE au sein des commissions

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, suite aux élections municipales, le conseil par délibération, a désigné les membres des différentes commissions, dans le respect de la représentation proportionnelle, afin de permettre l'expression pluraliste des élus.

Mme BASQUE étant membre de plusieurs d'entre elles, il convient, compte tenu de sa démission, de pourvoir à son remplacement aux commissions suivantes :

- ↪ Finances
- ↪ Vie citoyenne associative culture et communication
- ↪ Commerce, artisanat, sécurité sports et jeunesse
- ↪ Vie scolaire, action sociale, solidarité
- ↪ Délégation de services publics
- ↪ Conseil d'Administration du CCAS

Il sera donc fait appel à candidatures pour la remplacer parmi les élus de la liste "*Pour que Lesparre vive avec son temps*".

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉSIGNE À L'UNANIMITÉ

- ☞ Monsieur Jean-André BERNARD pour siéger au sein des commissions suivantes, en remplacement de Mme Audrey BASQUE :

- ↪ Finances
- ↪ Vie citoyenne associative culture et communication
- ↪ Commerce, artisanat, sécurité sports et jeunesse
- ↪ Vie scolaire, action sociale, solidarité
- ↪ Délégation de services publics
- ↪ Conseil d'Administration du CCAS

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409-20241219-2024-426-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 23/12/2024



**Pour copie conforme
Le Maire**

Bernard GUIRAUD